



LE CELAA (CLUB DE L'EMBALLAGE LÉGER EN ALUMINIUM ET EN ACIER) S'ASSOCIE À ECO-EMBALLAGES ET L'AMF (ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE) POUR FAVORISER LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

L'aluminium fait partie intégrante de notre quotidien et trouve des applications dans de multiples domaines, dont l'emballage ménager. Ce matériau présente l'avantage d'être 100 % recyclable à l'infini, sans altération de ses propriétés ni perte de matière. Or, malgré ses indéniables bénéfices environnementaux et économiques, son taux de recyclage s'élevait seulement à 32 % en 2012 (le taux global de recyclage des emballages ménagers étant de 67 %).

Le développement de la collecte, du tri et du recyclage des petits emballages et objets en aluminium est désormais devenu un enjeu national. Depuis 2010, le CELAA a mené une expérimentation dans quatre centres de tri pour définir les conditions techniques du recyclage de ces petits emballages, avec l'appui méthodologique d'Eco-Emballages. Aujourd'hui, l'objectif est d'aller plus loin. C'est pourquoi, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués, qu'il s'agisse des collectivités locales, associations, opérateurs, metteurs sur le marché, recycleurs et des citoyens, le **CELAA, Eco-Emballages et l'AMF ont conclu un partenariat national de 3 ans baptisé « Projet métal ».**

Son objectif est d'améliorer la collecte, le tri et le recyclage des petits aluminiums et aciers et, par voie de conséquence, de renforcer les consignes de tri auprès des habitants. Ainsi, dans le cadre du « Projet métal » :

- Eco-Emballages soutient l'expérimentation en offrant la possibilité aux collectivités de produire un standard expérimental pour les petits emballages et objets en aluminium et paye chaque tonne triée et recyclée ;
- l'AMF s'engage à promouvoir le projet auprès de ses membres afin de les encourager à y prendre part et à soutenir le renforcement des consignes de tri ;
- enfin, en complément de son travail de sensibilisation et de promotion, le CELAA s'assure que le fonds de dotation pour le recyclage des petits aluminiums créé par Nespresso soit bien versé aux collectivités éligibles en complément du soutien financier d'Eco-Emballages.

Intégrer les petits déchets en aluminium et en acier au tri sélectif tout en favorisant le geste de tri chez les citoyens s'inscrivent dans une démarche initiée par le CELAA depuis 2009. Elle s'est notamment traduite par la mise en place d'expérimentations pilotes dans 4 centres de tri en France financées par Nespresso et le CELAA.

Ainsi avec le « Projet métal », le CELAA, Eco-Emballages et l'Association des maires de France ont pour ambition commune de renforcer le principe d'une économie circulaire, d'augmenter le recyclage des emballages en aluminium et en acier et de participer à la dynamisation de la filière aluminium.

SERVICE DE PRESSE DU CELAA

Hélène Boyer 01 47 59 56 39 – hboyer@webershandwick.com

Pauline Ménage : 01 47 59 56 43 – pmenage@webershandwick.com